



## Emancipation des femmes rurales : quel rôle pour les parlements ?

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et ONU Femmes  
à l'occasion de la 56<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme  
29 février 2012, Siège de l'ONU, New York



### ORDRE DU JOUR

**29 février 2012**

- 10 h.00 - 10 h.30**      **Mots de bienvenue**
- 10 h.30 - 10 h.45**      **Introduction générale - Les femmes rurales aujourd'hui : ce qui a été fait et ce qui reste à faire**
- 10 h.45 - 13 h.00**      **Thème 1 : Emancipation politique des femmes rurales**  
Il sera question durant cette séance de la participation des femmes rurales à la vie politique. Sont-elles actives et représentées ? A quel point ? Quel est leur rôle dans la vie politique nationale ? Quelles sont les mesures envisageables pour renforcer leur présence au Parlement, leur participation à la vie politique à l'échelon local ?  
  
Il sera question en outre de la réactivité du Parlement face aux besoins et aux intérêts des femmes rurales. Dans quelle mesure les parlementaires tiennent-ils compte des besoins de ces femmes dans leur travail ? Comment les consultent-ils ? Quelle visibilité et quelle attention sont accordées aux besoins des femmes rurales dans le travail du Parlement ? Quel partenariat y a-t-il entre le Parlement et les organisations rurales, telles que les organisations paysannes et organisations de femmes rurales ?  
  
Les présentations seront suivies d'un débat ouvert.
- 
- 13 h.00 - 15 h.00**      **Pause déjeuner**
- 
- Thème 2 : Objectifs stratégiques de l'émancipation des femmes rurales**
- 15 h.00 - 16 h.00**      **Remédier aux discriminations inscrites dans les textes de loi**  
On se penchera sur les dispositions discriminatoires faisant obstacle à l'indépendance des femmes rurales. Les participants s'intéresseront en particulier à la discrimination touchant à l'accès à la terre, à la propriété et au crédit, ainsi qu'à la succession.  
  
Les présentations seront suivies d'un débat ouvert.
- 16 h.00 - 17 h.30**      **Garantir l'accès à la santé**  
Il sera question des difficultés que rencontrent les femmes rurales en matière d'accès aux prestations de santé. Seront mises en avant les initiatives s'offrant aux parlementaires, sur la base des bonnes pratiques. Une attention particulière sera portée à l'accès à la santé, qui est un droit, ainsi qu'au lien entre l'émancipation des femmes rurales et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé.  
  
Les présentations seront suivies d'un débat ouvert.
- 17 h.30 - 18 h.00**      **Séance de clôture**